

Dernière mise à jour: Juin 2018

Directive Machines 2006/42/CE

ASERCOM, l'association européenne des fabricants de compresseurs et contrôles pour la réfrigération, a examiné les implications de la révision de la Directive Machines 2006/42/CE (MD) concernant les compresseurs et groupes de condensation produits par les membres de l'ASERCOM.

Après évaluation de cette Directive et afin de répondre aux recommandations publiées par la Commission européenne * par rapport à l'application de la Directive aux compresseurs de réfrigération et groupes de condensation, l'ASERCOM a adopté la position suivante en accord avec la législation et les usages européens :

- Les compresseurs de réfrigération et groupes de condensation sont soumis à la Directive Machines, car ils sont considérés comme des « quasi-machines » dans l'esprit de la directive
- Les membres ASERCOM se conforment aux exigences concernant la documentation pour les quasi-machines comme le prévoit la Directive
 - Documents à fournir individuellement avec chaque produit vendu
 - Les exigences au niveau des langues afin de fournir des informations à l'utilisateur final
 - La diversité des documents fournis est adaptée au cas par cas après accord mutuel entre clients et fournisseurs
- Une "Déclaration d'incorporation" est fournie par le fabricant comme requis par la directive, pour les quasi-machines alors qu'il n'est pas nécessaire de fournir une "déclaration de conformité"
- De même, le marquage CE, en référence à la Directive Machines, ne sera pas rattaché aux produits, MAIS
 - D'autres directives peuvent rendre nécessaire d'apposer la marque CE sur les produits
 - Les déclarations de conformité par rapport à ces directives doivent être fournies
 - Les produits exclus du champ d'application de la directive Machines, utilisés comme produits électriques et électroniques dans le champ d'application de la directive Basse Tension Directive tels que les moto-compresseurs pour le froid domestique ou les appareils électroménagers similaires, porteront le marquage CE et la déclaration de conformité correspondante

*Guide pour l'application de la Directive Machines 2006/42/EC
Edition 2.1 - Juillet 2017
(Mise à jour de la 2e édition)

Ces recommandations sont adressées aux fabricants / installateurs de systèmes de réfrigération professionnels, industriels, commerciaux et domestiques. Elles ont été établies sur la base des connaissances scientifiques et techniques selon ASERCOM. Toutefois ASERCOM et ses sociétés membres n'endosseront la responsabilité de, et ne peuvent assumer aucune fiabilité en ce qui concerne les mesures –actes ou oublis – prises sur la base de ces recommandations.
